



À l'appel des organisations CGT, FSU, Sud Étudiant, Sud Solidaires rejoints par le Mouvement de la Paix, La Libre Pensée, dans le cadre de la grande journée nationale de mobilisation pour défendre nos libertés individuelles et collectives, venez nombreuses et nombreux manifester en Charente-Maritime le samedi 30 janvier 2021

Depuis plusieurs semaines nos organisations appellent et participent activement sur l'ensemble du territoire aux mobilisations pour défendre nos droits et nos libertés, en particulier dans les cadres unitaires contre la loi sécurité globale et le schéma national du maintien de l'ordre.

Il est bien évident que le but du gouvernement est de restreindre la liberté d'informer, la liberté de la presse et de priver la population d'user de son droit d'expression, d'être informé, de manifester, de s'organiser pour gagner de nouveaux droits.

Et ceci dans un contexte de régression alarmante des droits sociaux (assurance chômage, retraites, diminution du budget de la sécurité sociale, loi travail...) alors que les plans de licenciements se multiplient et que la précarité s'aggrave, en particulier pour la jeunesse et pour les sans-papiers. Loin de vouloir changer de politiques sociales, ce gouvernement choisit la voie de la répression et de la restriction des libertés :

- Il reste sourd aux critiques, y compris internationales, sur sa loi de sécurité globale qui restreint la liberté de la presse, contribue à rendre invisible les violences policières au lieu de les combattre, et institue une société de surveillance à base de drones notamment.
- Le projet de loi « confortant les principes républicains » sous couvert d'empêcher l'islamisme radical et le terrorisme, ouvre

la voie à un contrôle de l'ensemble des associations et stigmatise encore davantage les personnes musulmanes ou perçues comme telles.

C'est aussi un pouvoir de contrôle de l'État sur toutes celles et ceux qui auraient « une idéologie qui se dresserait contre les valeurs de la République ».

L'interprétation laissée au pouvoir aménage la possibilité de voir condamner tous celles ou ceux qui contesteraient des politiques gouvernementales, sous couvert d'une atteinte aux valeurs de la république !

Trois décrets sont venus récemment donner la possibilité d'un fichage massif des militantes, de leur entourage (notamment des enfants mineurs), de leur santé, de leurs activités sur les réseaux sociaux et de leurs opinions politiques et syndicales !

Le conseil d'état, saisi notamment par la CGT, FO, FSU et Solidaires, vient hélas, de rejeter leur recours en référé.

Après l'extension de l'état d'urgence, après les mesures liberticides prises au nom de la lutte antiterroriste, il en va de l'avenir de notre démocratie de combattre pied à pied ces différentes lois et décrets.

C'est pourquoi, pour pouvoir à l'avenir jouer notre rôle de contre-pouvoir en démocratie, et afin de défendre et réclamer nos droits sociaux, féministes, antiracistes et environnementaux, nos organisations appellent dans le cadre des mobilisations construites localement à manifester et se rassembler le 30 janvier 2021 à :

La Rochelle	10H30	Statue Duperré
Rochefort	10H30	Place Jean Louis Frot
Saintes	14H30	Palais de Justice

Sans libertés, il n'y a pas de droits ! Sans droits effectifs, pas de libertés !